



Paris, le 04 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse :

FSDL

secretaire@fsdl.fr

La FSDL a été reçue, ce jour, par les magistrats de la Cour des Comptes.

Lors de cet entretien, la FSDL a réaffirmé que le système conventionnel actuel menait la médecine bucco-dentaire droit dans le mur.

Avec des honoraires opposables pour les soins conservateurs et de 1er recours au niveau le plus bas de l'OCDE, il ne faudra plus s'étonner de voir les scandales sanitaires, mis à jour dans l'affaire Dentexia, se multiplier.

Le modèle économique mettant en concurrence les cabinets libéraux avec des centres aux prix attractifs n'est pas viable en termes de qualité, sécurité et pérennité des traitements proposés.

Nos représentants ont démontré avec force et conviction qu'un changement de cap radical, concernant la politique conventionnelle bucco-dentaire mise en place depuis 30 ans, est inéluctable.

Tous les acteurs économiques de la santé doivent revoir leur copie. Il n'est plus tolérable que les praticiens libéraux et leurs patients soient les otages des conventions successives marquées par le désengagement rampant de la Sécurité Sociale au profit de financiers.